

## VOTRE BUDGET

Les tarifs portés dans ce document ne constituent pas un devis : ils ne sont que consultatifs. Ils permettent cependant de calculer approximativement votre budget pour votre formation.

PRESTATIONS		<input checked="" type="radio"/> B(96) - <input type="radio"/> BE			
Dénomination		Prix Unitaire € HT	TVA **	Volume	Montant € TTC
DIVERS	Frais de dossier	✓			
	Ouvrage	✓			
	Autre	✓			
FORMATION	Théorie	✓			
	Préparation hors circulation	✓			
	Préparation en circulation	✓			
	Autre				
	Heures supplémentaires	58€00			
<b>MONTANT TOTAL</b>		<b>434€00</b>			
<b>FORFAIT</b> <input checked="" type="radio"/> B(96) - <input type="radio"/> BE					<b>434€00</b>

\*\*1= Taux TVA réduit \*\*2= Taux TVA normal

Informations complémentaires : .....

2 PHOTOS D'IDENTITE AUX NORMES E-PHOTO. (avec signature intégrée)  
 CARTE D'IDENTITE DE L'ELEVE (recto-verso)  
 JUSTIFICATIF DE DOMICILE DE MOINS DE TROIS MOIS (ou avis impot)  
 PERMIS DE CONDUIRE ACTUEL

Les textes en vigueur stipulent que la formation ne peut pas être effectuée sur des véhicules n'appartenant pas à l'auto-école ou au centre de formation.

Les formations aux catégories B(96) et BE font l'objet d'un contrat répondant à la réglementation en vigueur: L 213-2 et R 213-3 du Code de la Route; l'arrêté du 22 décembre 2009; ainsi que la recommandation n° 05-03 relative aux contrats de formation à titre onéreux à la conduite automobile.

Réf. BE3DP00 - N° d'impression 02-0418



Informations

# Permis

~~B(96)~~



Quelle catégorie de permis choisir pour tracter une remorque avec une voiture ?  
 Quel ensemble former avec quelle remorque ?  
 Quelles formations suivre et pour quels coûts ?

Votre contact : CHATAIGNER FORMATIONS

Téléphone : 05.49.28.36.58

E-mail contact@chataigner-formations.fr



Cachet de l'auto-école



HORAIRES D'OUVERTURE

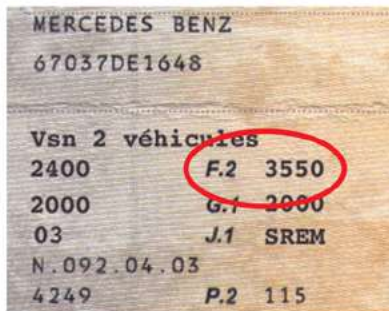
CHATAIGNER FORMATIONS  
 25 RUE DES CHARMES  
 79000 BESSINES  
 TEL : 05.49.28.36.58  
 AGREMENT N° E1607900040

Lundi	SUR RDV	14H / 18H
Mardi	SUR RDV	14H / 18H
Mercredi	SUR RDV	14H / 18H
Jeudi	SUR RDV	14H / 18H
Vendredi	SUR RDV	14H / 18H
Samedi		9H / 12H

**POUR SAVOIR  
QUELLE EST LA CATÉGORIE NÉCESSAIRE**

- 1 - Récupérer le certificat d'immatriculation de la voiture et celui de la remorque.
- 2 - Identifier les 2 codes européens F.2 (PTAC) et les additionner.
- 3 - Puis comparer la somme obtenue aux chiffres inscrits dans la ligne mise en couleur dans le tableau ci-dessous.

**CERTIFICAT  
D'IMMATRICULATION**



**LA BONNE CATÉGORIE DE PERMIS POUR LA BONNE REMORQUE**

PTAC/F.2	3500 kg ou =			
PTAC/F.2	750 kg ou =	+ de 750 kg jusqu'à 3500 kg	+ de 3500 kg	
PTAC/F.2 + PTAC/F.2	3500 kg ou =	+ de 3500 kg jusqu'à 4250 kg	+ de 4250 kg	+ de 12500 kg
	B	B(96)	BE	C1E

**Dispositions administratives diverses**

Code (ETG)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Obligatoire, si le dernier ETG obtenu est âgé de plus de 5 ans</li> <li>• La date de la dernière catégorie de permis obtenue fait foi</li> </ul>	
Véhicule-école avec boîte de vitesses (BV) automatique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Catégorie B obtenue avec BV manuelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Catégorie B obtenue avec BV automatique</li> </ul>
	catégories B(96) et BE sans restriction « 78 » permettant la conduite avec BV manuelle ou automatique	catégories B(96) et BE avec restriction « 78 » permettant la conduite avec BV automatique uniquement

**LE PROGRAMME DE FORMATION**

Séquences	Durée	Contenu
<b>Séquence 1</b>	<b>4 heures</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître et comprendre la réglementation : poids et masses, plaques, freinage des remorques, rétroviseurs additionnels, équipements obligatoires de la remorque</li> <li>• Connaître et comprendre la signalisation et des règles de circulation : signalisation spécifique, utilisation des voies, chargement</li> <li>• Connaître et comprendre les vérifications à effectuer avant le départ : état des véhicules, état et bon fonctionnement des feux, état et pression des pneumatiques</li> <li>• Connaître et réaliser en sécurité les différentes étapes d'un attelage et d'un dételage</li> <li>• Réalisation d'exercices de maniabilité</li> </ul>
<b>HORS CIRCULATION</b>		
<b>Séquence 2</b>	<b>3 heures</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtrise de l'ensemble : masses, gabarit, rapport vitesse-puissance, phénomène d'oscillation latérale</li> <li>• Angles morts</li> <li>• Changements de direction</li> <li>• Prise en compte des autres usagers</li> <li>• Information et communication avec les autres usagers</li> <li>• Anticipation, distances de freinage et d'arrêt</li> <li>• Trajectoires (virages, voies étroites)</li> <li>• Maîtrise de l'ensemble et partage de la route</li> </ul>
<b>EN CIRCULATION</b>		
* 3 élèves maximum en circulation, 50 minutes au moins de conduite individuelle.		



**ATTENTION !**

L'attestation de fin de formation, remise par l'auto-école, ne permet pas de conduire avec la mention « 96 »...

C'est uniquement, une fois l'attestation présentée



en Préfecture et la mention portée sur le permis de conduire, comme ci-contre que l'on peut tracter !